

COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 15 DECEMBRE 2021

Le mercredi quinze décembre deux mille vingt et un à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale.**

Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
103	41 +13	54
Quorum		52
Total des voix (P73 +R17)		90
Majorité absolue		46

ETAIENT PRESENTS :

24 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mmes.	Marie-Laurence ANZALONE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Catherine BOUSSAC, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
M.	Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
M.	Benoit DUFAY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
Mme.	Natacha ESMIEU, déléguée de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
MM.	Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Olivier FREGEAC, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
	Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon
	Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
Mme.	Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
M.	Dominique INNOCENTI, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme.	Dominique LIBES, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	Gilles MEGIS, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch
	Christian ONTIVEROS, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme.	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
	André ROUSSET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mmes.	Mireille SUEUR, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Joanne TEXTORIS, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

8 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

M.	Jean-Pierre SERRUS, délégué du Conseil Régional Sud PACA
Mmes.	Bénédicte MARTIN, déléguée du Conseil Régional Sud PACA
	Marion MAGNAN, déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence
	Elisabeth JACQUES, déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence
	Hélène GENTE-CEAGLIO, déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône
MM.	Jean-François LOVISOLO, délégué du Conseil Départemental de Vaucluse
	Christian MOUNIER, délégué du Conseil Départemental de Vaucluse
	Christian HUBAUD, délégué du Conseil Départemental des Hautes Alpes

9 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- MM.** Vincent **DAVAL**, délégué de Mallemort, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
Denis HUET, délégué de Manosque, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
- Mme.** Marie-Christine **LAZARO**, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- MM.** Jean-Pierre **PAPPALARDO**, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
Jean-Christophe SIMON, délégué du Poët, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
- Mme.** Céline **SORRIBAS**, déléguée de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- M.** Jean-Pierre **SEISSON**, délégué de Châteaurenard, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants

ETAIENT REPRESENTES :1 représentant du département disposant de 5 voix :

- M.** Didier **REAULT**, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Hélène GENTE-CEAGLIO

12 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- M.** Jean-Michel **ARNAUD**, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT
- Mme.** Sylvie **BELMONTE**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Sylvie GREGOIRE
- MM.** Yvan **BOURELLY**, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Natacha ESMIEU
Christian CHIAPPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par Elisabeth CLAUZIER
- Mme.** Sophie **HOSTALERY**, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Benoit DUFAY
- MM.** Robert **TCHOBDRENOVITCH**, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT
Jacques NATTA, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Pierre-Yves VADOT
Roger PELLENC, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Philippe GINOUX
Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par André ROUSSET
- Mmes.** Noëlle **TRINQUIER**, déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse par Jean-François LOVISOLO
Nathalie VANNI, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Juan MORENO
- M.** Félix **BOREL**, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Christian MOUNIER

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

- Mme** Véronique **BOUTEILLE**, SMAVD
- MM.** Pascal **BREBION**, Commune de la Roque d'Anthéron
Gilles BRIERE, Conseil Départemental de Vaucluse
- Mme.** Frédéric **COUTAZ**, SMAVD
- MM.** Odilon **DESMOULINS**, SMAVD
Christian DODDOLI, SMAVD
Johan GARRIGOU, SMAVD
Roland GIRAUD, Commune de Villeneuve
Julien GOBERT, SMAVD
Patrick JUNQUA, Conseil Départemental des Bouches du Rhône
- Mmes.** Margaux **KNISPEL**, Métropole Aix Marseille Provence
Béatrice MAYEN, Région Sud
Céline MIALHE, SMAVD
- MM.** Olivier **NALBONE**, Région Sud
Philippe PICON, SMAVD
- Mmes.** Amélie **RINGEADE**, SMAVD
Claudine TREZZY, Conseil Départemental des Bouches du Rhône

Délibération N° 2021-73
Formation Générale

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 15 DECEMBRE 2021

Ouverture de postes Mise à jour de la nomenclature des emplois

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Au regard des évolutions sur les missions du SMAVD, il est proposé de créer trois postes qui seront entièrement financés par des recettes affectées.

Mission « affluents »

Les propositions de création de postes relatives à l'exercice de la mission « orphelins » sont financés à 100% sur la carte GEMAPI par le coût forfaitaire versé par les intercommunalités concernés (cf rapport sur le sujet).

Il est ainsi proposé **la création de trois postes** :

Un(e) ingénieur(e) en hydraulique et morphologie fluviale en charge notamment de lancer les études de prévention des inondations et de développer un outil de veille hydrométéorologique dédié aux affluents.

Un(e) ingénieur(e) chargé(e) du pilotage des études de définition des programmes pluriannuels de restauration et d'entretien des cours d'eau (PPRE), des procédures règlementaires associées (DIG, DLE).

Un poste de conducteur d'opérations en infrastructures fluviales pour permettre le portage d'opérations importantes.

Ces trois postes pourraient être ouverts à temps plein sur des emplois permanents du cadre d'emplois des ingénieurs avec un indice brut maximal équivalant à celui du dernier échelon du second grade de ce cadre d'emplois.

Missions assurées sur la carte générale

Afin de permettre d'assurer des missions essentielles d'organisation et de gestion de la donnée, il est proposé de transformer un poste actuellement vacant de technicien en ingénieur.

Il est également proposé d'ouvrir un poste de technicien ou d'adjoint technique en charge de la gestion et de la surveillance du Domaine Public Fluvial afin de développer la présence du SMAVD sur le terrain.

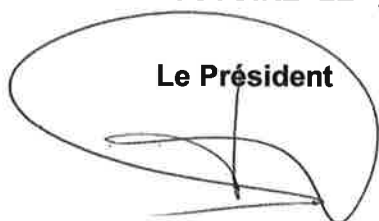
Ce poste est « fléché » à 100 % sur la thématique « générale » et pourra être financé par les revalorisations des recettes d'occupation domaniale (cf grille adoptée en mars 2021).

**Sur la proposition du Président,
Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

- **Autorise** la création d'un emploi permanent à temps complet sur le cadre d'emplois des ingénieurs d'un(e) ingénieur(e) en hydraulique et morphologie fluviale par voie statutaire ou à défaut contractuelle avec un indice Brut maximum de la grille d'Ingénieur(e) Principal(e) ;
- **Autorise** la création d'un emploi permanent à temps complet sur le cadre d'emplois des ingénieurs d'un(e) ingénieur(e) de chargé(e) du pilotage des études de définition des programmes pluriannuels de restauration et d'entretien des cours d'eau (PPRE), des procédures règlementaires associées (DIG, DLE) par voie statutaire ou à défaut contractuelle avec un indice Brut maximum de la grille d'Ingénieur(e) Principal(e);
- **Autorise** la création d'un emploi permanent à temps complet sur le cadre d'emplois des ingénieurs de conducteur d'opérations en infrastructures fluviales pour permettre le portage d'opérations importantes (par voie statutaire ou à défaut contractuelle avec un indice Brut maximum de la grille d'Ingénieur(e) Principal(e));
- **Autorise** la création d'un emploi permanent à temps complet sur le cadre d'emplois des techniciens ou des adjoints techniques d'un technicien ou Adjoint Technique en charge de la gestion et de la surveillance du Domaine (par voie statutaire ou à défaut contractuelle avec un indice Brut maximum de la grille de technicien(ne) Principal(e) 1^{ère} classe);
- **Autorise** la transformation de l'emploi actuel de technicien informatique gestion de la donnée en un emploi permanent à temps complet sur le cadre d'emplois des ingénieurs d'un(e) ingénieur(e) en charge de la gestion de la donnée (par voie statutaire ou à défaut contractuelle avec un indice Brut maximum de la grille d'Ingénieur(e) Principal(e));
- **Autorise** le Président à pourvoir ces postes dans les conditions réglementaires et le cas échéant par voie non statutaire dans le cadre d'un Contrat à Durée Déterminée en application des dispositions de la loi du 26 janvier 1984 modifiée ;
- **Autorise** le Président à signer toutes les pièces en vue de la mise en œuvre de ces recrutements et à actualiser ainsi la nomenclature des emplois.

CERTIFIE EXECUTOIRE LE 27 DEC. 2021

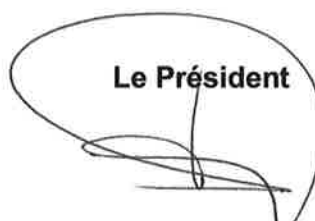
Le Président



Yves WIGT



Le Président



Yves WIGT